

**France – Machines-outils – Acquisition de matériels d'impression 3D, de consommables, accessoires et prestations associées pour des entités appartenant au ministère des armées (hors DOM-TOM).**

**OJ S 82/2024 25/04/2024**

**Avis de marché ou de concession – régime ordinaire**

**Services - Fournitures**

---

1. Acheteur

**1.1. Acheteur**

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Défense

---

2. Procédure

**2.1. Procédure**

Titre: Acquisition de matériels d'impression 3D, de consommables, accessoires et prestations associées pour des entités appartenant au ministère des armées (hors DOM-TOM).

Description: La présente publication concerne uniquement une demande de candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner. Le projet de marché est un marché de défense et sécurité, soumis à la procédure négociée avec publicité préalable conformément aux dispositions des articles L 2324-1, R 2324-3, R 2324-1, R 2361-8 à R 2361-12 du code de la commande publique.

\*\*\*\*\*  
Il s'agit d'un Accord-Cadre (AC) mono attributaire passé au profit de plusieurs entités ministérielles appelées « entités bénéficiaires » appartenant au Ministère des armées (MINARM) hors DOM-TOM. Chaque entité passera son propre marché subséquent (MS) sur le fondement de l'AC, et émettra ensuite des commandes, - soit par voie « papier », - soit par voie « dématérialisée » sur catalogue électronique mis en place par le titulaire durant l'exécution de l'AC et incluant le paiement par carte achat de niveau 3. A la date de lancement de la présente consultation, les 4 entités ministérielles ci-après et leurs sites de rattachement en France métropolitaine (hors DOM-TOM) sont référencés comme futures entités bénéficiaires de l'AC, à savoir :

\*\*\*\*\*  
- les 12 sites de la Direction Générale de l'Armement (DGA), l'Agence Innovation de défense (AID), le Centre d'Analyse Technico-Opérationnelle de Défense (CATOD) et le bâtiment d'Essais et de Mesures (BEM) Monge ;

\*\*\*\*\*  
- les 5 ateliers du Service Industriel de l'Aéronautique (SIAé) ;

\*\*\*\*\*  
- la Structure Intégrée de Maintenance des Matériels Terrestres (SIMMT) ;

\*\*\*\*\*  
- le Service de Soutien de la Flotte (SSF) incluant le service Logistique de la Marine (SLM).

\*\*\*\*\*  
Les montants estimés de l'AC pour 4 années d'exécution sont : 1 million d'€ HT minimum et 12 millions d'€ HT maximum. Ils consistent à répondre aux besoins en fournitures d'équipements 3D de type imprimantes 3D, scanners 3D, d'accessoires, équipements et

consommables associés.

Des prestations de conseil, d'installation et de mise en service, de prototypage de mini-séries, d'entretien standard et de service après-vente (SAV), du parc MINARM existant et à venir sont incluses au périmètre des besoins.

La date limite de remise des candidatures est fixée au 29 Mai 2024 à 15 heures (Heure de Paris). La date et l'heure limites inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC.

Identifiant de la procédure: 3cbf9fff-0ecc-4e76-af5a-885e9c6e63d0

Identifiant interne: 2024EQUI3D

Type de procédure:

Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure: Les candidatures doivent être transmises en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plies> Les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi. Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux. Les documents prouvant l'absence d'interdiction de soumissionner conformes à l'arrêté du 17 mars 2021 modifiant l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique (annexe 4 du CCP), ne sont pas exigés au stade des candidatures mais seront réclamés à l'attributaire pressenti. Si leur transmission est effectuée par voie électronique au moment de la phase candidature, le candidat a la possibilité de les mettre sur son compte entreprise PLACE (coffre-fort électronique). Dans ce cas, les documents ainsi déposés pourront être utilisés au stade de l'attribution ou au titre d'autres consultations, en fonction de leur date de validité. Pour information, le candidat pourra, de manière temporelle, accéder à la liste des documents de son entreprise et ainsi mettre à jour ces documents.

### 2.1.1. Objet

Nature du marché: Fournitures

Nature supplémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51100000

Services d'installation de matériel électrique et mécanique

### 2.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: livraisons en France métropolitaine

### 2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 12 000 000,00 EUR

### 2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour la finalité de gestion des procédures d'achat en passation. Ces données sont accessibles aux personnels du service des achats d'armement en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : [dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr). La durée du projet de marché indiquée à(aux) la rubrique(s) 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif.

\*\*\*\*\*  
Le DCE sera accessible sur PLACE ([www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre.

\*\*\*\*\*  
Les plis peuvent être transmis soit par voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) ([www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) ou <https://armement.defense.gouv.fr>), soit sur support physique (support papier ou électronique type clé USB) à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse figurant en rubrique 8.1 précitée, en cas d'envoi du pli par voie électronique. En cas de dépôt de plis à l'adresse précitée, il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure à compter de son arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicule). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin. Les plis devront être transmis de façon à garantir leur confidentialité.

\*\*\*\*\*  
Les modalités de transmission des plis sont disponibles sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats>. En cas de difficulté pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limite mentionnée en 5.1.12 ne sera pris en considération.

\*\*\*\*\*  
Base juridique:  
Directive 2009/81/CE

---

## 5. Lot

### 5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Acquisition de matériels d'impression 3D, de consommables, accessoires et prestations associées pour des entités appartenant au ministère des armées (hors DOM-TOM).

Description: Cf. rubrique 2.1

Identifiant interne: 2024EQUI3D

#### 5.1.1. **Objet**

Nature du marché: Fournitures

Nature supplémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 42600000 Machines-outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42611000 Machines-outils à usage spécifique

#### 5.1.3. **Durée estimée**

Durée: 48 Mois

#### 5.1.4. **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements: 0

#### 5.1.6. **Informations générales**

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

#### 5.1.9. **Critères de sélection**

Critère:

Type: Autre

Nom: Situation propre - DC1 DC2

Description: Le numéro unique d'identification (SIREN).

---

Chaque candidat (ou membre du groupement) devra fournir les éléments suivants, sous peine du rejet de sa candidature : - les renseignements demandés dans les DC1 et DC 2 dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>; - une déclaration sur l'honneur signée d'une personne habilitée à engager la société pour chaque candidat ou membre du groupement démontrant qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

---

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Autre

Nom: Situation propre - sous-traitance

Description: Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique.

---

Le(s) sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chaque sous-traitant, leur nom, la nature des prestations qui seront

sous-traitées, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code de la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. Le(s) document(s) fourni(s) doit(vent) être signé(s) par le candidat et son(ses) sous-traitant(s).

---

Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats notamment en termes de capacités techniques, financières définies ci-après.

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Derniers exercices

Description: Chaque candidat (ou membre d'un groupement) devra fournir les éléments suivants, sous peine du rejet de sa candidature : - une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou de chaque membre du groupement) et de la part de ce chiffre d'affaire concernant les fournitures et prestations faisant l'objet du présent projet de marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (bloc F1 du DC2). La déclaration précitée doit être fournie pour chaque sous-traitant. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen. L'acheteur pourra écarter tout candidat ou groupement qu'il considérera comme ne possédant pas les capacités suffisantes pour obtenir le marché.

---

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Moyens et compétences

Description: Le candidat devra posséder les moyens nécessaires et compétences dans le domaine objet de l'accord-cadre. Il fournira :

---

1° - une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé),

---

2° - une présentation et un descriptif détaillé des capacités de son catalogue électronique (onglets de familles, création de paniers types, possibilités d'extractions, etc.),

---

3° - des références attestant de la compétence de l'entreprise (moyens, ressources, effectifs, etc.) à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate,

---

4° - une présentation et un descriptif détaillé de l'organisation envisagée pour répondre aux besoins (recours à la sous-traitance, organisation logistique déployée, capacités de stockage, etc.),

5° - le candidat devra fournir un ou plusieurs exemples de réalisations techniques réalisées au cours des 3 dernières années tels que des modèles de prototypage et/ou la mise à hauteur d'équipements, et/ou des menus travaux mécaniques/électriques qui ont été nécessaires à l'installation d'un équipement 3D dans un environnement spécifique,

6° - tout autre élément jugé pertinent par le candidat et en rapport avec l'objet du marché.

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, il devra fournir dès le stade des candidatures, pour chacun de ces opérateurs, les mêmes renseignements que ceux qui lui sont demandés par le pouvoir adjudicateur pour présenter sa candidature. Par ailleurs, il devra également produire par tout moyen la preuve qu'il dispose effectivement des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution de l'accord-cadre. A ce titre, le candidat fournira les informations demandées à la rubrique G du DC2 accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-du-candidat>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques.

L'acheteur exige que les opérateurs économiques auxquels l'opérateur économique principal a recours soient solidairement responsables si cela est nécessaire à la bonne exécution de l'accord-cadre.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et /ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées.

Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

L'acheteur pourra écarter tout candidat ou groupement qu'il considèrera comme ne possédant pas les capacités suffisantes pour obtenir le marché.

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Moyens et compétences / sous-traitant

Description: Le candidat pour chaque sous-traitant fera la présentation des moyens nécessaires et compétences dont dispose ledit sous-traitant dans le domaine objet de l'accord-cadre. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur il est autorisé à prouver la capacité technique et/ou professionnelle du sous-traitant concerné par tout autre moyen. Les

candidatures n'ayant pas démontré par tout moyen les capacités ou compétences de chaque sous-traitant dans chacun des domaines relatifs aux prestations ou fournitures sous-traitées seront rejetées.

---

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Autre

Nom: Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat non français / Langue

Description: Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :

\*\*\*\*\*

a) un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;

\*\*\*\*\*

b) un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

\*\*\*\*\*

c) pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

\*\*\*\*\*

Langue : Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Autre

Nom: Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché

Description: Tout opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

---

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Autre

Nom: Informations diverses

Description: Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique.

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Autre

Nom: Signature des documents

Description: Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société. Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique.

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Autre

Nom: Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE

Description: Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers.

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

#### **5.1.10. Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:  
Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le Règlement de la Consultation (RC)

#### **5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

Canal de communication ad hoc:

Nom: PLACE (Plateforme des achats de l'État)

URL: [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

### 5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Description: Les prestations dues au titre du présent projet de marché s'exécutent sur des points d'importance vitale (PIV) réglementés. Ainsi, les candidats seront soumis à des enquêtes administratives pour le renseignement et la sureté à l'égard des personnes physiques et morale extérieures au ministère des armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Conditions de présentation:

Indication obligatoire de la sous-traitance:

La part du marché que le soumissionnaire a l'intention de sous-traiter

Présentation par voie électronique: Autorisée

Adresse de présentation: [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Requise

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 29/05/2024 15:00:00 (UTC+2)

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: en cours d'exécution du marché, la mise en place d'un catalogue électronique dédié au périmètre des besoins techniques du MINARM est exigée.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Les candidats doivent indiquer dans leur candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et le terme des négociations si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase candidature. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats. De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP s'appliquent.

Montage financier: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III - 11, rue du Rempart - 93 196 Noisy-Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme

dématérialisée. Paiement par carte d'achat : mise en œuvre en application des dispositions de l'article R2392-13 du CCP. \_\_\_\_\_

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

Informations relatives aux délais de recours: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal Administratif de Bordeaux 9 rue Tastet 33000 BORDEAUX

.....  
L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité.  
.....

Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).

#### **5.1.15. Techniques**

Accord-cadre: Accord-cadre, avec remise en concurrence

#### **5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation qui reçoit les demandes de participation: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organisation qui traite les offres: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

## **8. Organisations**

---

### **8.1. ORG-0001**

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Numéro d'enregistrement: Organisme de droit public

Département: DA SUD-OUEST

Adresse postale: DGA Essais de missiles site landes (LD) Lieu dit "Grand Aroumet" -

Ville: Biscarrosse

Code postal: 40115

Subdivision pays (NUTS): Landes (FRI13)

Pays: France

Point de contact: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après.

Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.

Adresse électronique: [dga-do-s2a.sud-ouest.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dga-do-s2a.sud-ouest.fct@intradef.gouv.fr)

Téléphone: 0000000000

Adresse internet: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Rôles de cette organisation:**

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

## 11. Informations relatives à l'avis

---

### 11.1. Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: e17947a8-8384-439a-9a57-808ce8d98edd - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 23/04/2024 14:15:30 (UTC)

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

### 11.2. Informations relatives à la publication

Numéro de publication de l'avis: 247393-2024

Numéro de publication au JO S: 82/2024

Date de publication: 25/04/2024